

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE
Commune nouvelle



santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

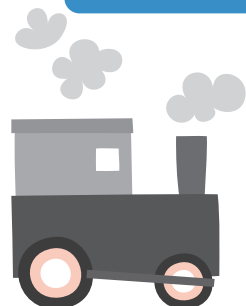
L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée
6 € pour la journée

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.93 €	3.90 €
721 à 882 €	1.12 €	3.90 €
883 à 999 €	1.62 €	3.90 €
> 1000 €	1.78 €	3.90 €



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris :** le goûter.
- **Non compris :** l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements ont lieu le **10 du mois suivant**.

Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).

Il est également possible de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir des chèques vacances et chèques CESU avant le 7 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4* - 11
ANS

*avoir
4 ans
en 2023

VACANCES Printemps

2023

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent
et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions du 3 au 11 avril sur l'Espace famille



DU 17 AU 28 AVRIL 2023

Thème = A LA DÉCOUVERTE DE SES TALENTS !

Chacun a des talents, plus ou moins connus. Viens donc tester ta curiosité ou montrer aux autres ce que tu sais faire dans le domaine de la création artistique, du sport ou de l'invention à partir de jeux de construction. Il faudra avoir beaucoup d'imagination et savoir s'associer avec d'autres enfants pour se surpasser, le tout bien-sûr dans l'amusement et la bonne humeur !

Temps forts à l'accueil de loisirs

mercredi 19 avril = 9h-17h (supplément 3€)

Défilé déguisé accompagné d'un musicien théâtral avec sa cornemuse. Les enfants inscrits ce jour-là peuvent venir avec un costume de chez eux ou fabriqueront le matin, des accessoires de déguisement

Les parents ou grands-parents avec frères ou sœurs ou cousins cousines seront les bienvenus à partir de 15h (il est possible de venir déguisé)

les Lundi 24 et Jeudi 27 avril

Participation des enfants de l'accueil de loisirs, par petits groupes aux animations Indilegoville organisées à la salle des loisirs de St André par le Centre Social Indigo où les enfants auront de nombreux lego et K-Nex pour imaginer leurs constructions.

mardi 25 avril = 9h - 17h (supplément 3€)

Atelier d'archi-sculpture géométricOLOR de découverte de constructions à partir de volumes en bois et peinture suédoise en s'inspirant de l'artiste ALMA SIEDHOFF-BUSCHER conceptrice de jouets en bois.

L'atelier est animé avec l'association Le JARTdin qui propose des ateliers éco-créatifs sur Sèvremoine. Les enfants seront répartis en petits groupes sur la journée.



EN CAS D'ABSENCE :

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

A renouveler, si vous ne l'avez pas encore fait en 2023, adhésion (9€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.